

!!! Nouveau !!!



De tous temps, la raison d'être d'une association a été de rassembler et de se faire rencontrer des personnes poursuivant un même but, partageant les mêmes idéaux ou pratiquant les mêmes activités.

Notre Fédération s'inscrit dans l'esprit de chacune de ces motivations.

La définition de "se rencontrer", a, toutefois, pris, à l'essor des nouvelles techniques de (télé)communication, une autre forme : les assemblées "physiques" où se retrouvaient périodiquement, voire régulièrement, les membres de notre association, ont fait place de plus en plus à des contacts "virtuels", via de nouveaux médias, tels que celui-ci.

Dès lors, la communication structurée basée sur les réunions de personnes, organisées par nos clubs locaux (ces derniers étant censés la diffuser à ces occasions de moins en moins, achalandées) se devait d'être complétée par un contact direct avec chacun de nos licenciés.

En effet, certaines catégories de ceux-ci, qui œuvrent régulièrement ensemble sur le terrain, n'ont, en dehors de cela, que très peu de possibilités de se concerter.

Cette absence de dialogue débouche, parfois, sur un manque d'information préjudiciable pour la bonne marche de notre Fédération, particulièrement quand il concerne des éléments ayant trait à l'équité sportive, voire à la sécurité qui doivent être de mise sur chacune de nos manifestations.

C'est pourquoi, l'ASAF se tourne, aujourd'hui, vers des moyens (nouveaux, pour elle) basés sur l'audio-visuel, relayés par les omniprésents réseaux sociaux. Elle y aura recours, à chaque fois qu'elle estimera qu'une clarification est nécessaire dans un domaine nouveau ou complexe.

C'est ainsi que nous inaugurons aujourd'hui la série "Clipasaf" qui, comme son nom l'indique, est composée de séquences "vidéo" didactiques, mises en scène afin d'illustrer (d'une manière que nous espérons agréable), les différents thèmes abordés.

Notre premier numéro sera consacré à l'utilisation du drapeau jaune en rallyes. Il s'adresse donc, prioritairement, autant à nos commissaires de sécurité qu'aux participants à nos manifestations de cette discipline ou à celles assimilées.

Il tente de familiariser ces deux catégories de nos licenciés avec les règles (universelles dans leur libellé) en vigueur, à l'heure actuelle.

Le fait que d'aucuns puissent penser que leur application est différente dans d'autres fédérations de sport automobile n'est que liée au fait qu'elle y est parfois méconnue et, dès lors, mal appliquée par certains intervenants.

En plus du lien menant à ce premier "Clipasaf", vous trouverez, également, ci-après, un lien menant à l'article de nos Prescriptions Sportives 2018 où sont reprises les instructions en la matière.

L'an prochain, chacun des engagés à nos épreuves, recevra ce texte contre accusé de réception, à titre de briefing spécial, lors des Vérifications Administratives.

D'autre part, chacun des Commissaires de route y occupant un poste de sécurité la trouvera dans l'enveloppe contenant les documents lui destinés.

Je vous souhaite bonne vision et bonne lecture !

Bernard HAYEZ
Président de l'ASAF